

Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 25 mars 2022

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 11 mars 2022
2. Mise en irrécouvrable d'une facture d'intervention pompier pour cause de débiteur non identifiable
3. Mise en irrécouvrable d'une facture ambulance pour cause de débiteur non identifiable
4. Montants des dotations fédérales 2022
5. Prise d'acte de l'arrêté royal du 06 février 2022 modifiant les règles relatives au comptable spécial des zones de secours et à sa rétribution
6. Demande d'interruption complète de carrière d'un sapeur-pompier professionnel
7. Accident du travail – Reconnaissance d'une invalidité avec incapacité permanente de travail
8. Stage d'observation et de découverte en entreprise - Accueil de
9. Adhésion de la zone à l'Association royale des Conseillers en Prévention francophones (ARCoP)
10. Proposition Concertation syndicale – Règlement régissant la cellule GRIMP de la zone de secours Val de Sambre
11. Proposition négociation syndicale – Augmentation du cadre du personnel professionnel de base et diminution du cadre du personnel volontaire contenu dans le plan du personnel opérationnel de la zone pour la période 2019 - 2024
12. Proposition Conseil de zone – Procédure de promotion au grade de lieutenant professionnel (5 places) – Prise d'acte des résultats – Admission au stage
13. Proposition Conseil de zone – Admission au stage de recrutement d'un lauréat pour la fonction de sapeur-pompier professionnel (lauréats après examens médicaux obligatoires) – Puisement dans la réserve de recrutement
14. Proposition Conseil de zone - Adaptation du Règlement d'ordre intérieur du conseil de zone en vue de rendre pérennes les téléréunions
15. Adaptation du Règlement d'ordre intérieur du Collège de zone en vue de rendre pérennes les téléréunions
16. Portes ouvertes de la zone de secours Val de Sambre – Edition 2022 – Autorisation à l'amicale du personnel de la zone d'occuper les locaux de la Caserne de Sambreville

17. Autorisation d'occuper les locaux de la Caserne de Sambreville pour y stocker des denrées périssables et non périssables ainsi que des biens de première nécessité en direction de l'Ukraine

18. Ordonnancement des mandats N° 218 au N° 221

19. Ordonnancement des mandats N° 222 au N° 234

Points adjoints à la séance :

20. Ordonnancement du mandat N° 235

21. Ordonnancement des mandats N° 236 au N° 255

22. Proposition Conseil de zone – – Cessation d'office de la qualité de membre du personnel opérationnel au sein de la zone de secours Val de Sambre

23. Question concernant l'organisation du service CoPLANU à l'intention des communes à l'échelle de la zone de secours

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO.